

Calendrier des différentes étapes - processus d'élections 2026 :

Membres avec droit de vote :

- Membre désigné par les participantes et participants actifs du groupe professoral
- Membre désigné par les participantes et participants actifs du groupe des employées et employés cadres et professionnels

- Appel de candidatures : **28 janvier au 10 février**
Période pendant laquelle les participantes et participants auront la possibilité de proposer des candidates et candidats. Un courriel sera envoyé aux personnes concernées leur indiquant le lien internet et les modalités d'élection. La confirmation de la mise en candidature doit être faite par le candidat ou la candidate par courriel au Secrétaire du Comité de retraite. En l'absence de confirmation, la candidature ne sera pas retenue.
- Communication avec les candidats et les candidates : **11 février au 20 février**
Période pendant laquelle les candidats et candidates pourront envoyer leurs notes biographiques. Un courriel sera envoyé aux candidats et candidates pour leur demander de retourner leurs notes biographiques au Secrétaire du Comité de retraite.
- Confirmation des candidats et des candidates pour l'élection : **23 février au 4 mars**
Période pendant laquelle les candidats et candidates pourront se désister. Un courriel sera envoyé aux personnes concernées incluant les différentes notes biographiques. Les candidats et candidates devront décider s'ils souhaitent ou non se désister et devront en informer le Secrétaire du Comité de retraite. En l'absence de réponse, la candidature ne sera pas retenue.
- Scrutin : **10 mars au 24 mars**
Période pendant laquelle le vote se déroulera. Un courriel sera envoyé aux personnes éligibles à voter leur indiquant le lien pour accéder au site Omnivox et la date limite pour enregistrer leur vote. Un second message de la part des candidats et des candidates pourra être envoyé pendant la période scrutin.